

---

**DÉCLARATION LIMINAIRE**  
**FORMATION SPÉCIALISÉE SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL**  
**DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**  
**30 septembre 2025**

Madame la Directrice académique, Mesdames et Messieurs les membres de la Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail,

au mois de juin nous avions commencé notre déclaration liminaire par un hommage à Mélanie Grapinet décédée dans l'exercice de ses fonctions. Aujourd'hui, nos pensées se tournent vers Caroline Grandjean, victime de harcèlement dans son école depuis 2023. Les attaques lesbophobes répétées dont elle a été la cible, l'on conduit au suicide sans que l'Éducation nationale ne prenne au sérieux ces agressions. C'est insoutenable ! Le travail tue ! Nous ne devons et ne pouvons pas l'accepter ! Il y a urgence, l'Éducation nationale ne doit pas fermer les yeux face aux LGBTIphobies qui sévissent dans notre société et donc au travail. Un travail pédagogique doit être mis en place à destination des élèves et des familles. L'Éducation nationale doit protéger ses agent·s face à d'éventuelles menaces des parents d'élèves et de l'extrême-droite.

Nous savons qu'un plan de formation aux programmes de l'EVARS est prévu à l'échelle académique. Cependant, nous nous interrogeons sur les modalités de ces formations. De quelle manière seront-elles mises en œuvre au niveau départemental ? Ces formations doivent concerner tous les personnels à l'instar de la formation laïcité. Les questions de violences sexistes et sexuelles, d'égalité fille-garçons, de consentement concernent l'ensemble des agent.es.